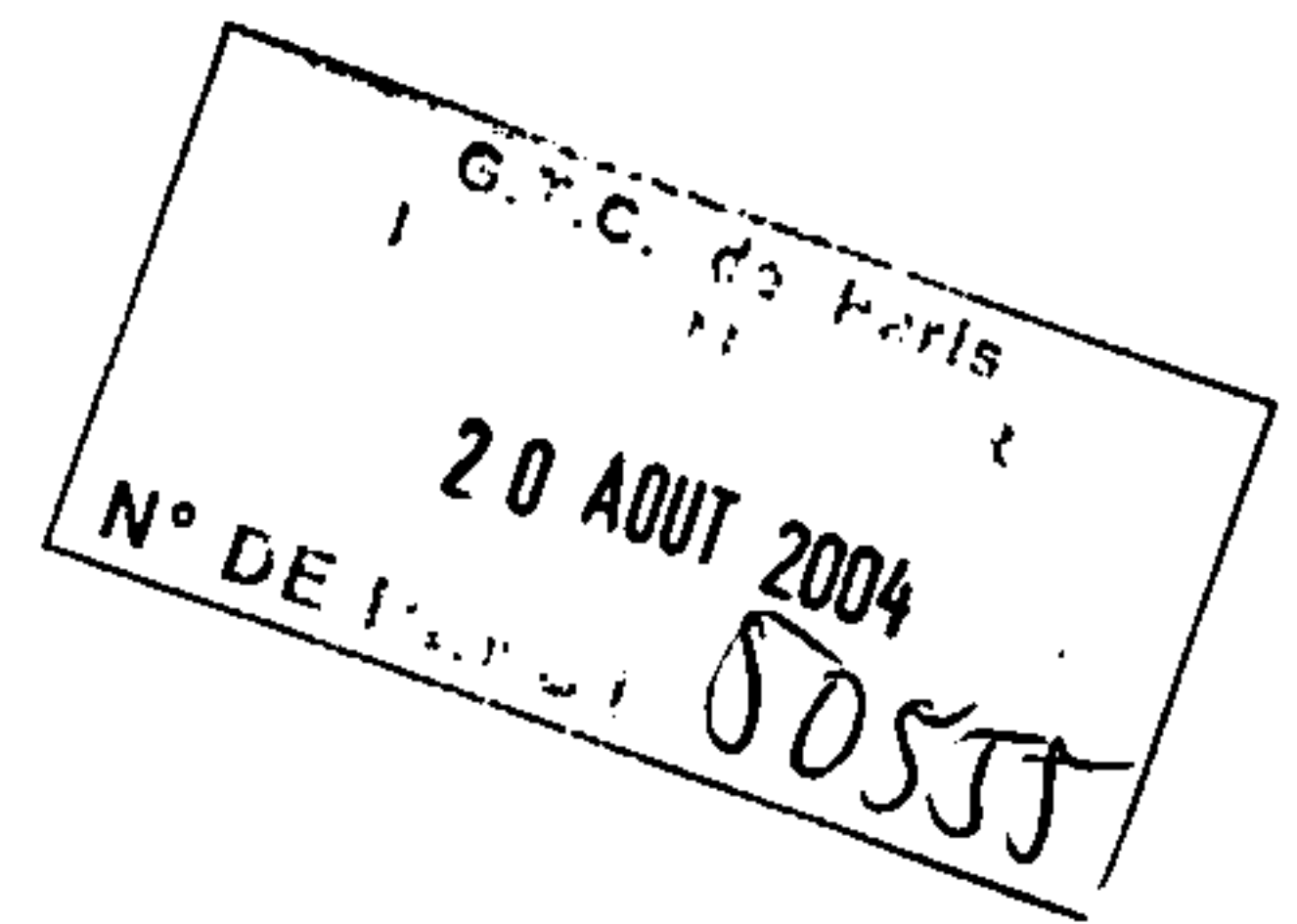


APLITEC
Société Anonyme au capital de 2 540 000 €
Siège social : 44 Quai de Jemmapes
75010 PARIS
702 034 802 RCS PARIS



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 16 janvier 2004**

L'an deux mille quatre,

Le 16 janvier,

A 17 heures 30,

Les administrateurs de la société APLITEC se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Gérard LEPLÉ
- Monsieur André CHOPINEAU
- Monsieur Pierre LAOT
- Monsieur Bernard GIRODROUX LAVIGNE
- Monsieur Jean Pierre LARROZE

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Gérard LEPLÉ préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Jean-Pierre LARROZE remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que Bruno DUCHATELLE est tragiquement décédé dans la catastrophe aérienne de Charm El Cheik le 3 janvier dernier et qu'en conséquence son mandat d'administrateur a pris fin à cette date.

Le Président expose au Conseil que, le nombre des membres en fonction étant supérieur au minimum légal et statutaire, il n'est pas procéder à la nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Bruno DUCHATELLE.

AC

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur Gérard LEPLE ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président

Un Administrateur

Certifié conforme
